



## Conseil municipal du 17 octobre 2017

### Compte-rendu

Le dix-sept octobre deux mil dix-sept, à vingt heures, le Conseil municipal de ST NIZIER SOUS - CHARLIEU, dûment convoqué par courrier du 10 octobre 2017, s'est réuni à la mairie – salle du conseil municipal - 91, rue de la Mairie - en séance publique, sous la présidence de Jean-Victor THEVENET, Maire.

Membres :

- en exercice : 16  
 - présents : 13  
 - votants : 13  
 - pouvoirs : 0  
 Quorum : 9

**Présents** : Jean-Victor THEVENET, Maire ; Daniel DURAND, Daniel BOUILLON, Sandrine GALICHON, Fabrice CHENAUD, Marie-Christine CALLSEN, Fernand DARGAUD Adjoints, Joël CORNELOUP, Laurent PEGON, Cécile TALON, Cécile BURDIN, Maryline PERRIN, Delphine LINOIS, conseillers municipaux.

**Absentes** : Elodie BERRAUD

**Excusées**, , Stéphanie MICHEL, Karine ALMERAS

Secrétaire : Fabrice CHENAUD Secrétaire auxiliaire : Sophie BAYET, secrétaire de mairie

\*\*\*\*\*

### Conseil municipal du 6 septembre 2017 : approbation du registre des délibérations et du procès-verbal

Rapporteur : Jean-Victor THEVENET, Maire.

Observations sur l'aménagement du Bourg : Mr Laurent PEGON précise qu'il ne s'oppose pas qu'au déplacement du monument aux morts mais à l'ensemble du projet autour de la mairie et de l'église au regard du coût et de l'aménagement précédemment réalisé devant la mairie.

Aussi il ne souhaite plus participer aux réunions relatives à l'aménagement du Bourg.

### Réunions municipales et intercommunales : observations sur les comptes-rendus

Rapporteur : Jean-Victor THEVENET, Maire.

Le conseil municipal n'émet pas d'observations particulières sur les comptes-rendus suivants :

- du bureau municipal n°16 du 19 septembre 2017 ;
- du conseil communautaire de 21 septembre 2017 ;
- de la commission voirie n°3 du 26 septembre 2017 ;
- du bureau municipal n°17 du 2 octobre 2017.

### Décisions du maire : rendu compte au conseil municipal

Rapporteur : Jean-Victor THEVENET, Maire.

Le conseil municipal prend connaissance des décisions du maire qu'il a prises en vertu de la délégation d'attributions du 8 avril 2014 : décisions de non préemption de la propriété bâtie – 94 chemin Bel Air et de la propriété non bâtie route de Tigny.

### Soutien du Conseil municipal à la motion de l'AMFR sur « l'adoption d'une Loi en faveur des communes et de la ruralité » en date du 1<sup>er</sup> octobre 2017

Rapporteur : Jean-Victor THEVENET, Maire.

**Extrait « Motion sur l'adoption d'une Loi en faveur des communes et de la ruralité »**

Nous, Maires ruraux réunis en Congrès et en Assemblée générale à Poullan-sur-Mer (Finistère) le 1<sup>er</sup> octobre 2017 demandons au Parlement et au Gouvernement de se saisir d'urgence d'une loi de programmation et de financement en faveur du développement des territoires ruraux.

Le Conseil municipal approuve la motion et s'associe solidairement à la démarche de l'Association des maires ruraux de France en faveur d'une loi-cadre « commune et ruralité ».

### Approbation du rapport d'évaluation de la commission locale des charges transférées pour le transfert de la piscine non couverte de Charlieu

Rapporteur : Jean-Victor THEVENET, Maire.

Le Conseil municipal approuve le rapport d'évaluation de la CLECT concernant l'évaluation des charges de la piscine non couverte de Charlieu soit un montant de 114 632 €.

## **Approbation modification de l'article 2 des statuts de Charlieu Belmont Communauté : ~~Avenant n°2 marché public lot n°2~~ :**

Rapporteur : Jean-Victor THEVENET, Maire et Stéphanie MICHEL

Le conseil municipal N'APPROUVE PAS la rédaction de l'article 2 des statuts de Charlieu – Belmont Communauté insérant une 5eme compétence obligatoire « **La gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations** » et : une 9eme compétence optionnelle « **Développement et aménagement sportif de l'espace communautaire** ». La piscine publique située à Charlieu se trouve être de compétence communautaire. Il refuse l'insertion de la 5<sup>ème</sup> compétence.

## **Présentation de rapports sur le prix et la qualité de services publics**

Rapporteur : Jean-Victor THEVENET, Maire.

Le Conseil municipal prend acte de la présentation des rapports publics sur le prix et la qualité des services publics en 2016 établi par le service Compétences Boues de Charlieu-Belmont Communauté ; le service d'assainissement non collectif (SPANC) de Charlieu-Belmont Communauté et par le Syndicat d'études et d'élimination des déchets du Roannais (SEEDR). et dit que ces rapports sont consultables par le public.

## **Subventions : demande sur l'enveloppe solidarité voirie du Département LOIRE pour le programme de travaux 2018**

Rapporteur : Daniel DURAND, adjoint au Maire

Le Conseil municipal arrête le programme de travaux de voirie communale et rurale 2018

- **Approuve** son coût : **64 145.€ HT** soit **76 974 € TTC** ;

- **Sollicite** une subvention du Département LOIRE sur l'enveloppe solidarité voirie 2018.

## **Salle des fêtes de Carillon : mise à disposition gratuite pour le Téléthon**

Rapporteur : Jean-Victor THEVENET, Maire.

Le Conseil municipal met gracieusement la salle des fêtes de Carillon à la disposition de l'association Les Aînés du pays de Charlieu-Belmont le mardi 28 novembre 2017 pour organiser une marche et un repas au profit du Téléthon et prend également à sa charge le nettoyage des locaux après utilisation.

## **Ouvertures dominicales des commerces le dimanche : avis du Conseil municipal pour l'année 2018**

Rapporteur : Jean-Victor THEVENET, Maire

Le Conseil municipal émet un avis favorable à l'ouverture des commerces installés sur la commune les dimanches 9, 16 et 23 et 30 décembre 2018.

## **Présentation de la réunion du SIEL du 3 octobre 2017**

Rapporteurs : Daniel DURAND et Daniel BOUILLON

Le syndicat intercommunal, du réseau, du très haut débit a fait part de ses nouvelles actions en réponse :

-aux exigences de la transition énergétique (ex : en mettant en place une politique de rénovation énergétique des bâtiments )

- aux nouveaux cadres réglementaires des transmissions des données de localisation des réseaux (ex . en créant une application GEOloire destinée à répertorier l'ensemble des réseaux des territoires

Il ont fait part de l'avancement et des raccordement de la fibre optique sur le Département.

## **Adoption du plan de formation 2018-2020**

Le Conseil municipal approuve le plan de formation 2018-2020 destiné aux agents relatif à leur intégration dans leur cadre d'emploi et leur parcours professionnel.

Jean-Victor THEVENET, Maire, lève la séance à 21 heures30.

A ST NIZIER SOUS CHARLIEU, le 17 octobre 2017.

Le secrétaire de séance,  
Fabrice CIBNAUD

Le Maire  
Jean-Victor THEVENET